



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conventions d'un montant supérieur à la délégation de pouvoirs du CA à la Présidente.

Conseil d'administration du 22 avril 2024

Délibération 2024/04/CA-101

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Vu la délibération n° 2024/02/CA-070 du conseil d'administration portant délégation de pouvoir à la Présidente de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier en date du 12 février 2024 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE les conventions d'un montant supérieur à la délégation de pouvoirs du conseil d'administration à la Présidente (liste récapitulative jointe à la présente délibération).

Toulouse le 22 avril 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

26 avril 2024

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 31

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0



Direction des affaires
juridiques et
institutionnelles
Affaire par :
daji.conventions@univ-
tlse3.fr

BILAN RECAPITULATIF DES CONVENTIONS SIGNEES DU 27/02/2024 AU 28/03/2024 POUR VOTE



	Type : Tous les types Etat : CA - Soumise CA	jeudi 28 mars 2024		
Identifiant	Titre Court	Structure Créatrice	Date de création	Type
2023/0297/00	0004365_ST_UT3_SUB_FURIIDEM@TER	DGS	17/02/2023	Convention Recherche
2024/0343/00	REGION OCCITANIE / UT3 - Subvention pour l'inscription des étudiants des IFSI 2022-2023	univ. Tlse III	08/03/2024	Convention Financière
Application CONVENTIONS : Université Paul SABATIER - DSI				